

Charte ESG Kurma Partners

Présentation de la société

Fondée en 2009, Kurma Partners est une société de gestion spécialisée dans le financement de l'innovation en Santé et en Biotechnologies.

Kurma Partners a développé une expertise dans la création d'entreprises : la société transforme des idées innovantes en projets concrets qui répondent à des besoins de santé non encore satisfaits. Ainsi Kurma Partners se place en véritable créateur d'emplois qualifiés dans un secteur en forte demande. L'équipe d'investissement a développé des standards de sélection élevés en ne travaillant qu'avec des professionnels expérimentés pour édifier des projets ambitieux. A travers ses investissements, Kurma Partners contribue à améliorer la vie de chacun grâce aux médicaments, tests diagnostiques et équipements médicaux développés. Cette philosophie de gestion se traduit à travers les valeurs de la société : « Nous créons des sociétés, nous visons le meilleur, nous avons de l'impact. »

La présente charte vise à formaliser la politique d'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion de Kurma Partners en explicitant les objectifs et le mode opératoire.

Kurma Partners prévoit d'adhérer aux Principes pour l'Investissement Responsable (UN-PRI) en 2021-2022.

Objectifs

Kurma Partners participe au développement de solutions thérapeutiques et diagnostiques visant à prévenir, identifier et soigner des maladies graves pour lesquelles, parfois, il n'existe encore aucun traitement efficace et, pour ce faire, s'est entouré d'un réseau d'experts scientifiques engagés. Par conséquent, la raison d'être de la société s'inscrit dans une dynamique d'impact et d'éthique et c'est alors naturellement que Kurma Partners s'est tourné vers une démarche ESG.

En outre, la volonté de Kurma Partners de répondre à des besoins médicaux pour mieux diagnostiquer, soigner et suivre des patients atteints de maladies graves inscrit la société de gestion dans un processus de contribution à l'atteinte d'un Objectif de Développement Durable des Nations Unies bien spécifique : celui d'assurer la santé de tous (ODD n°3). A moyen terme pour démontrer sa contribution à l'atteinte de ces objectifs, la société souhaiterait mettre en place des critères d'impact.

En formalisant sa démarche, Kurma Partners souhaite également répondre aux exigences de ses investisseurs et aux attentes de marché en matière de transparence et d'engagement fort.

Grands principes de la démarche ESG

- Politique de vigilance et d'exclusion

En tant qu'investisseur dans les secteurs de la Santé et les Sciences de la Vie, il a semblé nécessaire à Kurma Partners de mettre en place une politique de vigilance, d'inclusions stricte ou d'exclusion vis-à-vis de certains secteurs associés au clonage humain et animal et, en général, à tout sujet relatif à la bioéthique médicale.

Ainsi, les sociétés usant des biotechnologies pour développer des armes ou encore des produits toxiques à des fins de destruction de l'environnement, des animaux ou encore de l'espèce humaine seront exclues du périmètre d'investissement de Kurma Partners. Par ailleurs, la société de gestion s'engage à ne pas investir dans les entreprises qui ne respecteraient pas les principes suivants :

- La Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'Homme de l'Unesco
- La Déclaration d'Helsinki (révisée en 2000)
- La Déclaration d'Inuyama du CIOMS
- La Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine du Conseil de l'Europe (Oviedo, 1997)
- La Convention de Rio sur la biodiversité (Rio 1992)

Une vigilance renforcée de la part des équipes de gestion est définie lors des cas suivants :

- Les entreprises qui présentent un risque de corruption, de blanchiment d'agent, ou qui situeraient leurs activités dans des paradis fiscaux
- Les entreprises ne respectant pas la protection des données personnelles
- Les entreprises qui présentent un risque lié à la biodiversité ou au changement climatique

Les entreprises présentant le moindre doute quant aux risques mentionnés ci-dessus feront l'objet d'une analyse extra-financière plus approfondie pour le lever. Kurma Partners n'investira que si les réponses sont jugées satisfaisante par l'équipe de gestion. De plus, une recherche de contentieux ou d'antécédents judiciaires est systématiquement conduite préalablement à un investissement.

Kurma Partners respecte la Directive européenne encadrant l'expérimentation animale et a choisi de ne pas exclure de son champ d'investissement les sociétés pratiquant des tests sur les animaux. En effet, cette étape constitue pour certaines solutions une phase primordiale avant de pouvoir proposer un produit sans risques pour l'être humain. Cependant, Kurma Partners privilégiera des méthodes alternatives à l'expérimentation animale si cette possibilité est validée. Kurma Partners n'exclue pas non plus la recherche sur les cellules souches embryonnaire et le tissu fœtal dans la mesure où cette activité est encadrée et contrôlée car cette méthode permet d'offrir de nombreuses innovations thérapeutiques pour soigner des maladies graves.

Enfin, Kurma Partners souhaite mettre en place une charte éthique pour les entreprises de ses portefeuilles, leur demandant ainsi de répondre aux quatre principes de bioéthique suivants :

- Le respect de la dignité et de l'intégrité de l'être humain
 - Un équilibre harmonieux entre le respect des libertés individuelles et la sauvegarde de l'intérêt général
 - La protection de l'environnement et de la biodiversité
 - Le respect de la liberté de la recherche
- Intégration des critères ESG

Kurma Partners a tissé un lien étroit avec les entreprises dans lesquelles elle investit et cette relation de proximité lui a permis de se placer en tant qu'initiateur de bonnes pratiques ESG.

Ainsi, depuis 2013, Kurma Partners a mis en place un questionnaire pour collecter des données extra-financières sur toutes ses participations. Le questionnaire est divisé en trois parties : Environnement – Social – Gouvernance. Ce questionnaire est soumis aux entreprises avant investissement et une fois par an lors du suivi annuel. Les réponses au questionnaire permettent alors à Kurma Partners d’engager les participations dans une démarche d’amélioration continue sur des points d’attention.

En particulier, Kurma Partners participe à la création d’entreprises dans des secteurs de pointe où l’attraction et la rétention des talents est un réel enjeu, par conséquent y consacrent une attention particulière.

Par ailleurs, la protection des données personnelles est un enjeu considérable notamment vis-à-vis des patients et des données médicales. Kurma Partners s’oppose à toute utilisation de données médicales visant à nuire à autrui ou qui favoriserait la discrimination des personnes. Kurma Partners s’engage donc à accompagner les entreprises sur cette thématique afin que la protection des données personnelles soit un risque maîtrisé.

Enfin, si une entreprise présente d’autres points d’attention sur des critères jugés pertinents eu égard au secteur d’activité, Kurma Partners pourra présenter ses préconisations et aider l’entreprise à entrer dans un processus d’amélioration continue.

Dans ce cadre, la société de gestion souhaitera, à terme, formaliser sa démarche d’accompagnement dans une politique d’engagement vis-à-vis de ses entreprises.

- Communication et reportings

Kurma Partners intègre dans son rapport annuel une section ESG faisant état de la démarche ESG actuelle et des progrès de ses participations en la matière, en communiquant notamment sur des indicateurs quantitatifs précis.

Ainsi, Kurma Partners s’engage à publier annuellement :

- des indicateurs sociaux tels que le nombre de nouvelles embauches à temps plein permanent ou encore sur le nombre de sociétés bénéficiant d’un budget de formation ;
- des critères environnementaux tels que le nombre des sociétés du portefeuille ayant formalisé une politique environnementale ou en encore le nombre d’entreprises ayant identifié leur exposition aux risques de transition du changement climatique ;
- des indicateurs sur la gouvernance d’entreprise tels que le pourcentage de société ayant un membre indépendant au sein du Conseil d’Administration ou de Surveillance et sur les sociétés ayant une femme au sein du Comité Exécutif.

Par ailleurs, avec l’objectif de communiquer sur l’impact réel de ses investissements et leur contribution à l’ODD mentionné précédemment, Kurma Partners publie aussi certains indicateurs d’impact tels que :

- le nombre de médicaments qui sont soumis à l’essai chaque année
- le nombre de solutions de diagnostic en développement
- le nombre de médicaments et de solutions de diagnostic commercialisés par les participations

La démarche RSE

Conscient que la politique d’investissement responsable s’inscrit également dans une démarche interne d’exemplarité et de responsabilité plus globale, Kurma Partners a mis en place une politique RSE.

La société s'est, en particulier, engagée dans une politique éco-responsable notamment dans la maîtrise des déchets. De plus, Kurma Partners a instauré une politique de ressources humaines qui vise à maintenir la qualité et la stabilité des équipes au sein de la société (les contrats sont à durée indéterminée, et une politique de rémunération a été mise en place). Kurma Partners a également créé une politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts, disponible en [cliquant ici](#). Enfin, Kurma Partners a développé un réseau d'instituts de recherche européens d'excellence (Cancer Research UK, Karolinska Institute, VIB...), avec lesquels une véritable relation collaborative a été nouée, en particulier avec l'Institut Pasteur.

Portage de la démarche ESG

Cette présente charte s'applique à tous les fonds de Kurma Partners. Sa mise en place est placée sous la responsabilité de Sylvain Cascarino, Directeur Financier. Il est également responsable de la communication interne et des rapports ESG. Toute l'équipe de la société de gestion a pris connaissance de cette charte et est sensibilisée aux enjeux ESG.

Par ailleurs, une procédure de contrôle du respect de la démarche a été mise en place dans le cadre du contrôle périodique sous la responsabilité de la Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne, Sylviane Guyonnet.

La présente charte sera amenée à évoluer.

Paris, X Septembre 2020.

Les signataires :

Sylvain Cascarino
Directeur Financier

Rémi Droller
Président du
Directoire

Sylviane Guyonnet
RCCI